

Portrait

Pêcheur professionnel, Jean-Paul Jacquier savoure son métier

"Bonjour, Jean-Paul Jacquier, pêcheur professionnel à Meillerie, se fera un plaisir d'écouter l'annonce que vous voudrez bien lui communiquer "... c'est ce que vous pouvez entendre sur son répondeur téléphonique. Et si vous vous rendez à son domicile de la Rue Nationale, au 2^{ème} étage de la maison familiale, vous rencontrerez un homme vivant seul, né en 1944, mélomane, mordu également d'Histoire. Jacquier est l'une des plus anciennes familles de Meillerie. Jean-Paul est fils et petit-fils de pêcheurs. Après avoir suivi l'école communale de 7 à 14 ans, il obtient sa première licence de pêche en 1959 comme compagnon (ouvrier) auprès de son oncle. En effet, un patron pêcheur avait le droit à deux compagnons qui faisaient une sorte d'appren-tissage. Avant de savoir écrire, Jean-Paul raccommodait déjà les filets.



Lorsque vous lui posez la question combien de temps lui prend son métier, il répond sans tergiverser que les 35 heures n'existeront jamais pour lui! Une activité difficile où les journées commencent à l'aube et s'achèvent dans la fatigue, le soir venu. Quand le soleil baigne les berges, le travail devient plaisir. Mais l'hiver, le froid gèle le nylon des mailles et engourdit les doigts. Ce qu'il apprécie le plus, c'est le contact permanent avec la nature, raison pour laquelle il a choisi cette qualité de vie.

Pour la pratique de la pêche, en plus de son canot motorisé, Jean-Paul dispose d'un cabanon, - comme il aime à le souligner - aux normes européennes. Il a bien fallu investir pour répondre à ces normes par la pose de carrelage, eau courante et une plonge en inox, le tout pour débiter, laver, écailler et découper les perches, feras, truites, ombles chevaliers, brochets qui seront vendus à un grossiste. Autour du Léman, l'on compte actuellement un peu plus d'une centaine de pêcheurs professionnels qui ont tous une licence. A Meillerie, il en reste tout de même sept.

Du 1^{er} au 31 mai, la pêche est fermée pour la fraie ainsi que du 15 octobre au 15 janvier, fermeture pour les salmonidés. Pendant ce laps de temps, le professionnel gère son milieu en procédant à la pêche des géniteurs pour la pisciculture. Ces poissons pondent et les alevins sont élevés et remis à l'eau. C'est l'action de l'APERA, l'Association pour la mise en valeur des plans d'eau en Rhône-Alpes, que préside depuis 1995 Jean-Paul. Les régions concernées sont le Léman, le lac d'Annecy et le Bourget. Tout le système de la pêche est réglementé par une Commission franco-suisse comprenant les cantons de Genève, Vaud et Valais ainsi que la France qui dresse entre autres un plan quinquennal d'alevinage.

Quotidiennement, Jean-Paul tient à jour son carnet de pêche et suit avec passion l'état du Léman qui, selon lui, va mieux. Ce qu'il regrette le plus, c'est que nous ne soyons plus seuls sur notre Léman ! Un sauveteur également ce Jean-Paul qui a beaucoup donné à sa section de Meillerie en tant que rameur, barreur, Président et j'en passe. Une fois à la retraite, ce pêcheur professionnel compte bien obtenir un « petit » permis car, comme il le dit lui-même, "pêcheur un jour, pêcheur toujours".